

M. Huleux Jacques
Conseiller municipal
7 allée de la Souche
Emerainville,

M. le Maire et son équipe municipale
Hôtel de Ville
16 place de l'EUROPE
Emerainville,

Le 16 juin 2016,

Messieurs le Maire,
Mesdames et messieurs les conseillers municipaux,

Je vous demande avec beaucoup de gravité, de définir des lieux sécurisés, sur les deux quartiers du Bourg et de Malnoue.

Vous n'êtes pas sans ignorer que le 21 juin 2016 est déclaré Fête de la musique.
Cette fête permettra aux Emerainvillois de se rencontrer de façon festive pour cette occasion.

Nous pensons qu'il est nécessaire, dans cette période de difficulté tant économique que sociétale que nos concitoyens puissent se divertir sur la commune.

Nous sommes conscients que vous ne pouvez pas sécuriser l'ensemble de notre ville, malgré les moyens importants que vous avez à votre disposition, nous vous demandons avec insistance la sécurisation d'un minimum de deux sites, suffisant pour exprimer la fête de la musique
le 21 juin en fin de journée.

Nous vous en remercions par avance et vous prions de croire, Mesdames et Messieurs, en l'expression de notre cordialité.

Huleux Jacques
Conseiller municipal

